



*: « Mon compagnon, lui, n'ose pas remplir ce formulaire, par peur de riposte de la police»*

Étrange réveil pour        qui va se découvrir, pour une banale querelle de voisinage dans un immeuble mal insonorisé, la notion passe-partout si pratique de « troubles à l'ordre public ». Fort secouée par l'attitude de la police, elle a du entamer une médiation tandis que son compagnon craint des mesures de rétorsion...

« Je vais dormir chez des amis. Le matin j'allume mon GSM et j'ai plein d'appels en absence, dont un message vocal d'un ami de mon compagnon qui me dit que celui-ci a été arrêté dans le couloir de mon immeuble et emmené au poste pour trouble à l'ordre public. Il me raconte aussi qu'ils avaient essayé d'allumer la webcam pour filmer ce qu'on lui faisait subir et que les policiers l'ont éteinte. Je téléphone au commissariat où serait mon compagnon, je demande où il se trouve : il a disparu, mais il paraît qu'il serait chez eux... après un moment le policier me confirme qu'il est bien dans leurs locaux. Je lui dis sur un ton calme et poli qu'on ne fait pas cela aux gens ... Il me répond que mon compagnon a été arrêté en train de faire la fête et de déranger le voisinage, pour me dire ensuite qu'il n'a pas à juger. En fait la voisine, qui est très sensible au bruit dans l'immeuble, a tendance à appeler la police à tout moment pour la télé, les voix... l'immeuble n'est pas insonorisé, et elle peut se plaindre juste parce que l'on parle dans le

salon.

Entre-temps, l'ami qui est resté dans mon appartement pour attendre mon compagnon m'appelle à plusieurs reprises, la dernière fois pour me dire que la police est encore dans mon couloir, à 7 heures du matin, il veut me les passer mais j'entends « *Non, on ne parle pas à Madame, elle a été désagréable avec notre collègue au téléphone* ». L'ami insiste, mais ils ne veulent pas me parler et s'en vont. La voisine avait encore appelé, après qu'elle ait entendu parler chez moi. Peu après mon coup de fil, mon compagnon est relâché (alors qu'il était prévu qu'il sorte à 12:00), il me sonne, m'explique que la voisine avait encore appelé la police, qu'ils sont passés, que ça ne s'est pas bien passé : propos racistes, agression physique sur son ami dans mon appartement ; les policiers ont attiré mon compagnon dans le couloir l'ont alors arrêté pour trouble à l'ordre public. Il me dit qu'il a été mis au cachot toute la nuit, qu'on l'aurait frappé, et il m'annonce que son ami, quand il est sorti après le deuxième passage de la patrouille, a été arrêté dans la rue alors qu'il allait acheter du pain en bas, pour encore trouble à l'ordre public.

Je n'étais pas présente lors de ces événements mais j'ai été choquée de l'ampleur que les choses ont prise car mon compagnon et mon ami parlaient tranquille dans le salon (même si, étant Africains, ils ont tendance à parler fort...) J'ai été choquée que des policiers aient des attitudes pareilles et qu'ils emmènent des personnes aux cachot pour un problème de voisinage en invoquant des faits qui n'existent pas, comme le trouble à l'ordre public... Pendant des jours j'ai eu peur de revenir dans mon appartement et suis restée sous le choc. J'ai ensuite commencé les démarches pour un médiation : j'avais aussi besoin de partager ce que je vivais et quelque jours plus tard lorsque j'ai retrouvé un peu de calme, je suis moi-même allée au commissariat porter plainte contre la voisine pour harcèlement, mais ils ont refusé de prendre ma plainte, et j'en ai profité pour expliquer un peu ma version des faits par rapport à cette voisine, et à la tournure qu'ont pris les événements, tout en gardant du recul et le contrôle sur moi-même car l'accueil n'a pas été des plus chaleureux.

Voilà en gros ce que j'ai vécu, pas facile d'en porter témoignage. Mon compagnon, lui, n'ose pas remplir ce formulaire, par peur de riposte de la police. »